



## Annexe 2 : Liste des pièces justificatives

Pour tous		
<p>Le formulaire de déclaration des aides publiques rempli avec les pièces suivantes :</p> <p><b>Pièces obligatoires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Budget et plan de financement prévisionnels détaillés du projet</li> <li>- Calendrier prévisionnel du projet</li> <li>- Liste des partenaires à l'origine de la démarche territoriale en vue d'un PAT</li> <li>- Lettre d'engagement des différents partenaires précisant leur implication dans la démarche territoriale</li> <li>- Tableau des critères d'éligibilité complété</li> <li>- Lettre de demande de subvention, adressée au Directeur de l'Environnement, de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt, datée et signée par le représentant légal de l'organisme habilité à engager la structure, reprenant l'objet de la demande, l'identité du porteur et le montant de l'aide</li> <li>- Si le demandeur n'est pas le porteur de la démarche territoriale, formulaire de validation du projet par le porteur de la démarche territoriale</li> <li>- RIB au format IBAN du demandeur de la subvention</li> <li>- Fiche SIRET du demandeur de la subvention</li> <li>- Déclaration des aides</li> <li>- Tout document justificatif (devis ou autre) relatif aux différentes dépenses prévisionnelles subventionnées</li> <li>- Tout élément complémentaire (études, plans, visuels, plaquettes...) de description du projet</li> </ul>		
Pour les entreprises agricoles ou non agricoles	Pour les associations	Pour les collectivités
<p><b>Pièces obligatoires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Extrait K bis de moins de 6 mois ou inscription au registre concerné ;</li> <li>- Attestation sur l'honneur de régularité de la situation au regard des obligations fiscale et sociale.</li> </ul>	<p><b>Pièces obligatoires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Délibération approuvant l'opération et son plan de financement <b>OU</b> date prévue pour la délibération ;</li> <li>- pour les associations d'aide alimentaire ou d'insertion, personnes morales de droit privé : copie de l'habilitation nationale ou régionale à recevoir des dons, conformément au code de l'action sociale et des familles.</li> </ul>	<p><b>Pièces obligatoires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Délibération approuvant l'opération et son plan de financement <b>OU</b> date prévue pour la délibération.</li> </ul>